



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'actions suivantes :
Actions de formation

Règlement Général pour la Protection des Données

« La CNIL traite les données recueillies pour gérer la désignation des délégués (DPO : Data Protection Officer) et les échanges ultérieurs avec eux.
En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits. »

Droits des personnes :

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO).

-Contacter notre DPO par voie électronique : isabelle.gille@ausus.fr

-Contacter notre DPO par courrier postal :

Isabelle Gille -Déléguée à la Protection des Données
Ausus Formation
114 rue Albert Poulain
08700 Nouzonville

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL ou par voie postale.

Fait à Nouzonville, le 05/10/2022.

